

Initiatives ministérielles

Nous nous trouvons donc dans une situation qui ne résulte pas d'une décision de l'ONU, mais du gouvernement Bush qui s'est aventuré trop loin et qui veut maintenant que l'ONU et nous tous le sauvions. «Vous avez parié. Vous avez envoyé vos troupes. Maintenant vous ne savez plus qu'en faire et vous voulez notre appui pour poursuivre ce que vous considérez être le seul moyen de ne pas perdre la face», celle de M. Bush bien sûr.

Nous avons besoin de changer ce monde dans lequel il devient si facile de caricaturer les pays et leurs dirigeants selon qu'ils servent ou non nos intérêts. Je suis fatigué d'un monde dans lequel un jour quelqu'un est bon et le jour suivant méchant et le jour suivant encore bon selon qu'il fait ou ne fait pas ce que Washington, généralement, lui dicte. Nous avons besoin de changer cela en démontrant, dans ce cas-ci, que nous tenons à trouver des solutions pacifiques à des problèmes très difficiles.

Cela dit, je voudrais proposer un sous-amendement. Cet amendement a fait l'objet de beaucoup de négociations, comme vous l'avez peut-être deviné, monsieur le Président, au sujet de ce qui peut être considéré comme un ordre ou non. Par conséquent, je propose:

Qu'on modifie l'amendement en supprimant tous les mots après le mot «sanctions» et en les remplaçant par ce qui suit:

Cet appui exclura la participation du Canada à une attaque militaire contre l'Irak ou les forces irakiennes au Koweït et comprendra des initiatives diplomatiques, y compris le règlement des différends frontaliers ou autres, grâce à la médiation des Nations Unies ou à l'intervention de la Cour internationale de justice, la promotion de la démocratisation dans toute la région, l'établissement d'un mécanisme pour réduire le commerce des armes et pour éliminer les armes de destruction massive et la convocation d'une conférence de paix internationale pour discuter de toutes les questions en suspens au Moyen-Orient.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La Présidence va prendre en délibéré la motion présentée par le député de Winnipeg Transcona, bien qu'à première vue, *prima facie*, elle semble avoir certaines réserves. De toute façon, demain, la Présidence sera certainement en mesure de rendre une décision finale sur la recevabilité de ce sous-amendement.

Nous passons donc à la période de questions et commentaires. Je reconnais maintenant le député de Portneuf.

M. Marc Ferland (Portneuf): Monsieur le Président, j'ai une question qui s'adresse à mon collègue de Winnipeg Transcona. Il nous dit que le Canada ne devrait pas, à ce moment-ci, s'impliquer dans quelque action violente que ce soit au Moyen-Orient. Je peux comprendre cela. Il dit que l'on devrait, au contraire, tenter de négocier, de trouver de nouvelles solutions pour éviter une confrontation possible à trois heures, à deux heures et demie maintenant de la fin de l'ultimatum pour voir ce qui va se passer ou ce que décidera M. Hussein à l'autre bout de la ligne.

Cependant, monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue m'explique pourquoi le Canada ne devrait pas participer à de telles actions alors que le Canada, depuis 45 ans, travaille d'arrache-pied pour amener les deux superpuissances à reconnaître qu'il y avait sur cette planète qui s'appelle la terre des puissances moyennes dont font partie le Canada, l'Angleterre, la France, l'Australie, un ensemble de pays. Ces puissances moyennes, on les retrouve présentement au Moyen-Orient, toutes ensemble, disant à M. Hussein que les folies, c'est fini. Nous venons de finir, de terminer 45 ans de guerre froide. On ne veut plus de guerre. Après 167 jours, une douzaine de résolutions à l'ONU, le quasi-refus de rencontrer le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, on nous dit encore ce soir: «Il faudrait patienter; il faudrait laisser le temps aux sanctions afin que quelque chose bouge».

• (2130)

Pendant ce temps-là, je voudrais rappeler à mon collègue qu'il y a des gens qui souffrent au Moyen-Orient, sans arrêt, depuis 168 jours. Et M. Hussein ne donne aucune, mais alors aucune indication, si petite soit-elle, qu'il a l'intention de retourner chez lui et de respecter la loi fondamentale internationale que l'on veut mettre en application dès maintenant.

Alors, j'aimerais qu'il réponde à la question que je viens de lui poser et qu'il éclaircisse un peu les points que j'ai soulevés.

[Traduction]

M. Blaikie: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je voudrais dire deux choses. Il a parlé des 45 dernières années et il a dit que nous sortons à peine d'une guerre froide et qu'il n'apprécie réellement pas le fait que la situation en Irak et au Koweït vienne maintenant perturber cette paix. Je le comprends bien. Je n'en suis pas très heureux non plus.